

Communiqué de presse

Fribourg, le 6 novembre 2014

Nouveau vice-président et prises de position sur les votations du 30 novembre

Réunie ce soir à Neyruz, l'Assemblée des délégués du PDC fribourgeois a élu son nouveau vice-président, le Député Denis Grandjean, et a dit non aux trois votations populaires du 30 novembre.

André Schoenenweid a ouvert sa première assemblée en tant que Président. A cette occasion, il a souligné que la Présidence du parti est en cours d'analyse des personnes intéressées par une candidature aux Chambres fédérales. Il salue aussi le travail très important de la jeunesse du parti. Les JDC vont avoir plusieurs listes complètes de candidats-tes pour les élections au Conseil national.

Il relève également la bonne organisation interne du parti et la grande motivation constatée dans les organes dirigeants du PDC cantonal. La Présidence du parti est très satisfaite que l'ancien Député-Syndic Jacques Crausaz a accepté la mission très importante de Chef de campagne du PDC pour les prochaines échéances électorales. Sa grande expérience sera un atout majeur dans la direction des campagnes qui vont se succéder en 2015 et en 2016.

L'Assemblée a ensuite approuvé des modifications statutaires concernant la composition des délégués et leur désignation. Puis, les délégués ont procédé à l'élection d'un nouveau vice-président en remplacement de François Bosson. Le Comité directeur du PDC fribourgeois a proposé la candidature de Denis Grandjean, 54 ans, marié, père de 3 enfants adultes, député depuis 2002 et Chef de la police de proximité de la Veveyse. A l'unanimité, les délégués ont élu Denis Grandjean. Il succède ainsi à François Bosson qui a dû cesser ses fonctions politiques pour des raisons professionnelles. Le PDC a félicité Denis Grandjean pour son élection et se réjouit de cette nouvelle collaboration. Il a remercié chaleureusement François Bosson pour ses deux années d'engagement au service du parti.

Enfin, les délégués du PDC fribourgeois ont pris position sur les trois initiatives populaires soumises en votation le 30 novembre 2014 :

- NON à Initiative populaire «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)»
(3 OUI / 111 NON / 2 abs.)
- NON à Initiative populaire «Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles»
(2 OUI / 113 NON / 0 abs.)
- NON à l'initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)»
(1 OUI / 113 NON / 1 abs.)

Pour tout renseignement supplémentaire :

André Schoenenweid, Président : 079 230 60 83
Sarah Perruchoud, secrétaire politique : 079 961 04 51